

Compte rendu de la réunion du comité
Jeudi 14 mai 2020
Réunion virtuelle par zoom

Présents: Alberto, Christophe, Gérard, Katarina, Laurence, Marine, Trudi

Excusés : Irina, Yoann

Bilan définitif championnat suisse

Pour information, le coût final pour la participation des 10 joueurs de Ferney-Prévessin au premier tour du CS s'élève à CHF 2700.

Un grand merci à l'initiative de Matei qui a lancé une donation pour soutenir les clubs participant au CS et qui a récolté plus de CHF 1000. Cette somme a été distribuée aux clubs au prorata de l'effort fourni par les joueurs des clubs concernés.

Demande de remboursement de cotisation

Le comité a pris note de la demande d'une des équipes d'une réduction sur la cotisation suite à l'écourtement forcé de la saison. Le comité a étudié cette question et commente comme suit :

1.Point de vue juridique :

Du fait que notre club ait le statut d'association, le comité a contacté le Point d'Appui à la Vie Associative à Bourg-en-Bresse pour connaître la position juridique à ce sujet. Ci-après leur réponse :

« Une entreprise vend des prestations. A ce titre elle se doit de rembourser ses clients si la prestation n'est pas effectuée. Ce n'est pas le cas d'une association. La cotisation correspond à une adhésion libre et volontaire. Elle a pour objet de participer aux frais de l'association dans le but de mener à bien son projet. Elle donne surtout le droit de vote en assemblée générale et permet aussi de se faire élire à la direction de l'association. A ce titre, une association n'est en aucun cas tenue de rembourser une cotisation. Il n'y a aucune obligation en la matière. C'est ensuite une décision politique et financière à prendre par le Bureau, le conseil d'administration ou l'Assemblée générale en fonction de ses possibilités financières ».

2.Point de vue financier :

La quasi-totalité des dépenses de notre club correspondent à des frais fixes. Il y a certes des économies prévues en vue de l'annulation du camp d'été des jeunes et sur la location de la salle de Sergy. Mais, il y aura un manque important à gagner suite à l'annulation du 13 juillet et fort probablement à celle du tournoi Open. Toutefois, le bilan prévisionnel indique un excédent d'environ 1400-1500 Euros, ce qui correspond à 5, voire 6 Euros par membre. Considérant ce montant minime, le comité envisage d'investir cette somme dans les activités du club et étudiera les propositions de son utilisation à l'AG.

Camp d'été des jeunes

Nous confirmons d'ores et déjà que le camp d'été des jeunes ne pourra malheureusement pas avoir lieu. Une organisation s'avère trop compliquée et risquée alors qu'à l'heure actuelle nous ne connaissons pas la suite du développement de la crise sanitaire et ses contraintes.

Tournoi Open :

La mairie de Prévessin prévoit d'ouvrir les salles et installations sportives dès le 1^{er} septembre. Il est peu probable que le tournoi puisse avoir lieu dans de bonnes conditions mais le comité statuera fin

juin à ce sujet et selon le développement sanitaire. Un déroulement éventuel dépendra également du nombre de volontaires qui se manifesteront d'ici là pour former le comité d'organisation 😊.

Reprise des entraînements :

La reprise du volley est prévue pour le 1^{er} septembre (sauf avis contraire d'ici là).

Des tournois beach peuvent avoir lieu **en Suisse** dès maintenant. Pour les modalités et concepts de protection, veuillez consulter le site de Swiss Volley : <https://www.volleyball.ch/fr/federation/coronavirus/>

Assemblée générale en septembre :

Le comité confirme que l'AG aura lieu en septembre. Nous choisirons une salle compatible avec les normes sanitaires.